

Mise en œuvre des activités par l'Unité de Coordination Nationale - RD Congo

Les actions réalisées sont présentées sous les quatre composantes du projet, à savoir :

Composante A : Renforcement des Capacités Institutionnelles

Composante B: Aménagement des Pêches et Protection de l'Environnement,

Composante C: Infrastructures Rurales et Développement Local,

Composante D: Gestion du Projet.

Ce rapport présente l'état d'avancement de la mise en place de biens, d'ouvrages et de services ainsi que leurs modes d'acquisition respectifs.

1 COMPOSANTE A : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

Le renforcement des capacités vise à instaurer de bonnes capacités d'intervention aux niveaux national et régional, en vue d'une gestion durable et intégrée du Lac Tanganyika et de ses ressources naturelles. Les activités réalisées dans ce volet sont notamment:

- La réhabilitation de deux bâtiments administratifs communs aux services de l'agriculture et de l'environnement à UVIRA et à KALEMIE.
- La formation de 6000 personnes de la filière pêche dont 53% des femmes.
- Acquisition des biens: matériel informatique, mobilier de bureau et 2 embarcations munies de moteurs de 45 CV.

Les réalisations sont notamment:

(i) Bâtiments administratifs :

Le Bâtiment Administratif commun aux services des Pêches et de l'Environnement du District de Tanganika réhabilité à Kalemie et équipé de meubles a été occupé au cours du dernier trimestre de l'année 2012. Celui du Territoire d'Uvira, construit par l'Entreprise NOVEL CONSULT, a été réceptionné, équipé et occupé au cours du premier trimestre 2013.

(ii) Formation et encadrement :

Les principales activités de formation et de sensibilisation réalisées par l'UCN en faveur de la communauté locale et des agents des services publics sont présentées ci-après:

- 6000 personnes de la filière pêche dont 3180 femmes formés sur la pêche responsable, la rentabilité de la pêche, la transformation et la conservation, la gestion des micro-entreprises et les normes sanitaires.
- 55 agents de l'Agriculture et de l'Environnement dont 30 femmes formés sur l'approche participative, le suivi, le contrôle, la protection de l'environnement, l'économie de la pêche, le suivi & évaluation, l'aménagement, la lutte contre la pollution et les bonnes pratiques culturelles.
- 630 membres des associations locales spécialisées parmi lesquelles 385 femmes formées sur le contrôle du libre accès aux ressources, la collecte des données statistiques, les engins destructeurs et la réduction des pertes après capture.
- 60 agents des collectivités locales, dont 24 femmes, formés sur le genre, l'approche participative et le suivi des micro-projets communautaires.



Photo de pêcheurs utilisant la senne de plage, un outil de pêche prohibé

(iii) Acquisition de biens et services:

Au cours de l'année 2013, les biens suivants ont été acquis par le Projet:

- Equipements informatiques,
- Chambres froides,
- Fabriques de glace,
- Groupes électrogènes de 45 KVA,
- Mobilier de Bureau pour les bâtiments de surveillance.

Ces biens ont été fournis par l'Entreprise SACO et IMP.

Le mobilier de bureau a été respectivement installé après la réception dans chaque bâtiment de surveillance, à Uvira, Fizi, Kalemie et Moba.

(iv) Cadres politiques et réglementaires:

Deux ateliers nationaux ont été organisés à l'initiative de la Direction des Pêches et de la FAO et animés par les Experts nationaux dont l'objet était de revoir et d'adapter le projet de lois qui est en cours d'approbation par le Parlement.

(v) Système de suivi et de communication:

Le système régional de suivi et de communication relève de l'ALT ; un manuel de suivi a été élaboré et mis en application par les UCN. Néanmoins, le renforcement des capacités des Chargés de Suivi et Evaluation des UCN sur l'Utilisation de ce Manuel n'a été fait. Concernant la communication, l'UCN/RDC a déjà finalisé la création de son adresse web mail et celles de son personnel.

2 COMPOSANTE B : AMENAGEMENT DES PECHEES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette composante vise à assurer une gestion durable et responsable de la pêche et à contribuer à la préservation de la qualité des écosystèmes aquatiques du Lac Tanganyika.

Les activités concernées portent sur les domaines suivants :

- (i) plan cadre pour l'aménagement des pêches (PCAP) ;
- (ii) élaboration du mécanisme de cogestion ;
- (iii) statistiques des pêches ;
- (iv) surveillance des pêches ;
- (v) amélioration des débarcadères ;
- (vi) protection de l'environnement ; et
- (vii) études et recherche d'accompagnement.

Les réalisations sont notamment les suivantes:

- (i) **Plan Cadre pour l'Aménagement des Pêches (PCAP):**

La tâche d'actualisation du plan cadre pour l'aménagement des pêches élaboré depuis 2000 incombe à l'ALT à travers la collecte et le traitement des informations complémentaires sur le système de production halieutique, la commercialisation, les activités anthropiques au niveau des bassins versants, ainsi que les aspects institutionnels et socio-économiques.

Le Plan Cadre pour l'Aménagement des Pêches, PCAP, actualisé au niveau national par la Direction des pêches à Kinshasa en mai 2012 et validé par les délégués nationaux de quatre pays membres en octobre 2012 à Nairobi, au Kenya, lors d'un atelier régional initié par l'ALT.

Au cours de l'année 2013, du 29 au 30 mai, un autre atelier a été organisé par celui-ci sur le Plan d'Action Régional pour la Gestion de la Capacité de Pêche sur le Lac, avec comme objectif, meilleure compréhension du processus d'élaboration de ce Plan.

(ii) Suivi des Pêches :

Le suivi, contrôle et surveillance (SCS) concernent la production des poissons, le suivi des ressources halieutiques, le contrôle de la capacité de pêche, l'effort de pêche, la pêche illicite, les autorisations de pêche, la surveillance des zones de frayères, le contrôle de la pollution des eaux et la circulation des engins sur le Lac.

(iii) Elaboration du Mécanisme de Cogestion :

Dans la perspective de l'élaboration du mécanisme de cogestion, des réunions avec les comités de gestion des villages pilotes nouvellement mis en place ont été effectuées par l'UCN à Uvira et à Kalemie au cours du mois d'avril et de juillet 2013, avec comme objectif : Renforcer les capacités de ces comités sur la gestion des microprojets, la gestion des infrastructures communautaires et la pratique d'une pêche responsable.

(iv) Statistiques des Pêches :

Un atelier régional de 2 jours a été organisé par l'ALT sur les statistiques de pêche à Kinshasa du 21 au 24 janvier 2013 dont l'objectif était d'analyser et de discuter sur la fiabilité des données statistiques des pêches récoltées à partir du mois de février jusqu'au mois d'août 2012. L'UCN a reçu, au mois de mai 2013, l'Expert Biostatisticien de la FAO pour une mission de dix jours en vue de la conception et l'élaboration d'un programme (Ms ACCES) de traitement et d'analyse des données statistiques des pêches.

Actuellement, l'UCN, en collaboration avec l'Inspection de l'Agriculture et les Représentants des associations de pêcheurs, poursuit l'activité de collecte des données statistiques des pêches le long du littoral du Lac Tanganyika, notamment à Uvira, Fizi, Kalemie et Moba. Les données collectées depuis le mois de juin 2013 ont été saisies dans le logiciel de traitement et d'analyse.

(v) Amélioration des débarcadères

• Débarcadères intégrés

Les actions en cours d'exécution ici visent à mettre à la disposition des communautés de pêcheurs des infrastructures de commercialisation (5 aires bétonnées, 5 jetées, 10 hangars, 4 chambres froides et 4 fabriques de glace) et des infrastructures communautaires (latrines et points d'eau).

Les travaux de construction de ces infrastructures dans les 5 débarcadères sont au stade de finition. Il faut noter que l'installation de 4 chambres froides et 4 fabriques de glace est prévue entre le mois de février et avril 2014. S'agissant des dix hangars de stockage de poissons, les travaux de construction ont atteint un taux d'exécution de 80%.

Pour les jetées et aires bétonnées, le dossier du recrutement d'un consultant chargé de réaliser les études techniques et la surveillance des travaux est en cours de préparation.

- **Surveillance des pêches**

Les travaux de construction de 4 bâtiments de surveillance des pêches prévus à Baraka (Fizi), Kalemie, Moba et Uvira sont très avancés. A Kalemie et à Uvira, ces bâtiments ont été provisoirement réceptionnés et équipés en mobilier de bureau. Ceux de Baraka et Moba, dont les travaux de finition continuent, seront réceptionnés et équipés au cours du mois de février 2014.

En ce qui concerne les équipements de communication et les vedettes de patrouille, le marché a été attribué à la Firme Française SEE MERRE et l'UCN attend la livraison avant septembre 2014.



(vi) Protection de l'Environnement

Cette activité consiste dans la réalisation - dans les zones sensibles des bassins versants - des aménagements physiques et biologiques sur 80 000 ha, dont la plantation des forêts communautaires. Après l'identification de 65 zones dénudées, menacées d'érosion et de déforestation, l'UCN avait reboisé au cours de la saison de pluie 2011, un total de 84 ha à raison de 7 ha pour chacun des 12 CAP du littoral. Les actions de reboisement avaient produit plus de 1.000.000 plants répartis dans trois Territoires, à savoir Uvira, Fizi et Kalemie. A Uvira, la ceinture lacustre de la collectivité des Bavira et la cité d'Uvira ont bénéficié des actions de reboisement en termes de 300.000 plantules. A Fizi, le Secteur Tanganyika a bénéficié de 200.000 plantules.

A Kalemie, 500.000 plants avaient été produits et plantés dans les sites de la SNCC, de Rugumba et du camp Mahito. De janvier à Décembre 2012, le projet a poursuivi la mise en place des plants dans les différents sites ciblés et considérés comme sources d'érosion et de la sédimentation du Lac Tanganyika.

Au cours de l'année 2013, hormis les campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'arbre, l'UCN n'a fait que les travaux d'entretien des plants dans les sites qui ont été reboisés.

(vii) Etudes et recherche d'accompagnement :

En guise d'activités de recherche d'accompagnement, l'UCN avait participé depuis 2010, à Uvira, à la réunion d'identification et de priorisation des thèmes de recherche. Un accord de partenariat conclu avec le Centre de Recherche en Hydrobiologie d'Uvira n'avait point évolué du fait que le responsable demandait plutôt la réhabilitation et l'équipement qui n'étaient pas prévus dans le rapport d'évaluation.

Toutefois, les priorités de recherche d'accompagnement harmonisée devant être dégagées au niveau de l'ALT, une réunion régionale de programme collaboratif de recherche a été organisée à Kigoma du 04 au 05 avril 2012 dont le but était d'examiner les propositions de recherche halieutique des pays riverains.

Elle avait défini les thèmes et élaboré le budget pour la mise en œuvre des activités suivantes par les UCN:

- ✓ Etude sur le mouvement migratoire des poissons
- ✓ Enquête sur la nutrition des populations riveraines du lac.

3 COMPOSANTE C : INFRASTRUCTURES RURALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce volet consiste à mettre en œuvre des actions visant à améliorer les moyens d'existence des populations riveraines du Lac Tanganyika d'une manière durable, le financement des projets communautaires à travers la mise en place d'un Fonds de Développement Local, la réhabilitation des infrastructures et des équipements économiques, l'éducation et la prévention sanitaires.

A. Eléments constitutifs

- Infrastructures communautaires : Ecoles, Centres de santé, Points d'eau et latrines publiques ;
- Infrastructures rurales : Réhabilitation de 400km de pistes rurales et construction de 5 marchés ruraux.

B. Réalisations

1. Infrastructures communautaires :

La répartition des infrastructures communautaires par territoire se présente comme suit:

- (i) Ecoles : 1 à Kalemie et 1 à Fizi ;
- (ii) Centres de santé : 1 à Kalemie, 1 à Moba et 1 à Uvira ;
- (iii) Latrines : 2 à Kalemie, 3 à Moba, 4 à Uvira et 2 à Fizi ; et
- (iv) Points d'eau : 3 à Kalemie, 4 à Moba, 5 à Uvira et 7 à Fizi.

Dans le cadre des activités du projet, l'UCN avait anticipativement financé, sur les ressources du fonds de contrepartie nationale, la construction d'une latrine avec 7 cabines à Kalemie sur la plage de pêcheurs de Kamkolobondo. Cette latrine, dont la gestion émane du Comité d'Accueil et d'Animation du Projet, CAP/Kalemie, a été inaugurée par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural en juin 2013. Il convient de signaler qu'elle est gérée par un comité de gestion constitué de 4 personnes.

Il convient aussi de préciser les travaux de construction d'une école de six classes à Rutuku (Kalemie) ont atteint un taux d'exécution de 60%. La réception provisoire devrait intervenir au mois de mai 2014.

En outre, après l'attribution d'autres marchés (ci-haut cités) aux différents prestataires locaux, l'UCN compte lancer les travaux de construction au cours du premier trimestre 2014.

2. Infrastructures rurales

- **Réhabilitation des pistes et ouvrages d'art**

Les travaux de réhabilitation de 13 Km de pistes et ponts sur le tronçon Uvira-Fizi ont atteint un taux d'exécution de 70%, la construction de 9 Dalots et 2 Ponts sur ce lieu est au stade de finition. Signalons que les travaux de réhabilitation de pistes à Kalemie seront lancés incessamment.

- **Construction des marchés ruraux**

Actuellement, les travaux de construction de 5 marchés couverts répartis entre le site de Kilomoni II et Tala au Sud-Kivu, Kauka, Tembwe et Regeza au Katanga sont achevés. La réception provisoire de ces ouvrages devrait intervenir au cours du premier trimestre 2014.

4 COMPOSANTE D : GESTION DU PROJET

A. Eléments constitutifs :

- Gestion administrative
- Infrastructures et équipements
- Suivi et Evaluation du Projet
- Gestion Financière

B. Réalisations :

1. Gestion administrative :

La responsabilité de la coordination est assurée au niveau régional par le Secrétariat de l'ALT tandis que la mise en œuvre du projet relève de l'Unité de Coordination Nationale, UCN, basée à Kalemie dans la province du Katanga. Celle-ci est dotée d'un personnel approprié avec des profils requis, à savoir, un Coordonnateur National appuyé par 6 cadres constitués d'un Expert en Pêches, un Ingénieur Civil, un Environnementaliste, un Socio-économiste, un Chargé des Acquisitions et enfin un Comptable Gestionnaire. Ce dernier est secondé par des Assistants et Agents d'appui qui sont notamment 1 Assistant au gestionnaire comptable, 2 Secrétaires, une Caissière, 1 Assistant en informatique, 2 Chauffeurs, 1 Réceptionniste, 45 Encadreurs techniques dont 4 Responsables d'Antennes et 1 Planton.

Signalons qu'au cours de l'année 2013, le nombre d'encadreurs techniques a été sensiblement réduit, passant de 45 à 11, et il est prévu une compression du personnel pour optimiser les ressources nécessaires à la période de prorogation.

2. Infrastructures et Equipements

Au cours de l'année 2013, l'UCN a acquis: (i) des chambres froides, (ii) des équipements informatiques (iii) des groupes électrogènes et (iv) des fabriques de glace, (v) du mobilier de bureau, (vi) 4 groupes électrogènes de 45 KVA destinés aux bâtiments de surveillance. S'agissant des équipements des infrastructures communautaires, les centres de santé et écoles, le Dossier d'Appel d'Offre est en cours de préparation.

Concernant les infrastructures, le bâtiment administratif d'Uvira (Sud-Kivu) a été réceptionné, équipé et occupé par les services des Pêches et de l'Environnement. Les travaux de construction des marchés couverts et des bâtiments de surveillance sont en cours d'achèvement. Les travaux de construction des dix hangars de stockage ainsi que la réhabilitation/construction des pistes rurales et des ponts se poursuivent.

1. Suivi et Evaluation du Projet :

Avec l'appui de l'ALT, un consultant de courte durée avait produit un manuel du système de suivi-évaluation du programme, lequel n'a jamais été vulgarisé jusqu'à présent.

L'année 2013 a été marquée par la visite de son Excellence Monsieur le Ministre National de tutelle, en l'occurrence le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et deux visites de la mission de supervision de la Banque Africaine de Développement (juin et décembre) assurée par l'Expert Agronome en charge de l'Agriculture et de la Gestion des ressources Naturelles, CDFO, Monsieur KADIATA BAKACH. A cette occasion, son Excellence Monsieur le Ministre a fêté la date du 24 juin, journée nationale du poisson, avec l'UCN et les Pêcheurs de Kalemie. En outre, il a visité les différentes réalisations du projet PRODAP sur place, dont le bâtiment abritant le siège de l'Unité de Coordination Nationale, le bâtiment de surveillance des pêches, le débarcadère intégré, la latrine moderne de Kamkolobondo et les sites de reboisement. Le bâtiment réfectionné par l'UCN avec l'appui du Fonds Africain pour le Développement a été officiellement inauguré par le Ministre.

5 GESTION FINANCIERE

Au cours du troisième trimestre 2013, les personnels de l'UCN ont bénéficié du paiement d'une partie de leurs arriérés de salaires. En effet, sur les 1.219.500 USD d'arriérés de contribution nationale au fonctionnement de l'ALT et l'UCN, le Gouvernement congolais avait débloqué en septembre 2013, une somme de 350.000USD. L'UCN a donc reçu en rétrocession par l'ALT, 65% de ce montant, soit 227.500USD.

(a) Fonds du BAD

L'UCN a bénéficié de décaissements de la BAD pour un total de 2.040.247,68 USD répartis selon les méthodes de décaissement suivantes :

- Compte spécial : USD 596.925,00
- Paiements directs : USD 1.443.322,68

Cela a porté le taux de décaissements de 50% à la fin de 2012 à 70,06% au 31 décembre 2013.

(b) Comptabilité

Au cours de l'année 2013, le retard accusé dans la saisie des opérations avec le logiciel TOMPRO a été récupéré. En effet, suite à l'acquisition tardive du logiciel de gestion financière et comptable, nous devons saisir les opérations des 5 exercices comptables écoulés (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013).

(c) Audit des comptes

Malgré l'effort du Projet d'inviter le Cabinet Audirex à intervenir depuis le mois de mai, l'Audit des comptes pour l'exercice 2012 n'a eu lieu qu'en septembre 2013. Ce retard a causé des blocages dans les décaissements de fonds pour le Projet.

(d) Contributions du Gouvernement

La situation des contributions du Gouvernement à ce jour affiche un retard considérable préjudiciable à la mise en œuvre du projet. En effet, cette faiblesse des contributions à l'ALT a engendré d'importants arriérés de salaires aux agents de l'UCN-RDC. Notons que ces arriérés ont gravement amputé les fonds FAD assignés aux activités du projet.

(e) Fonds de Contrepartie

Depuis le démarrage du projet, la RDC n'a honoré sa contribution aux fonds de contrepartie qu'en janvier 2011, pour un montant de 200 000 USD au lieu des 250 000 USD dus annuellement au PRODAP. Ces fonds ont permis la construction d'une latrine publique à Kalemie, l'acquisition de 5 micro-ordinateurs pour l'enquête-cadre et d'une Jeep affectée au bureau de liaison à Lubumbashi. Cette dernière vient d'être récupérée pour Kalemie.

(f) Contributions des bénéficiaires

La sensibilisation des populations bénéficiaires et de l'autorité locale a déjà été effectuée par le projet en vue de leur implication pour couvrir les 15% de leur contribution dans la conduite des travaux. Avec le transport du sable, des moellons, de l'eau, du gravier et autres matériaux, les communautés du littoral du Lac Tanganyika participent massivement aux travaux de construction des infrastructures commerciales et communautaires.